



# La Classique de La Risle Souvenir Philippe Yon

**Dimanche 21 Avril 2024**

Matin : CLM Saint-Phibert Sur Risle-Condé Sur Risle

Après-midi : Course en ligne 108KM

Départ Fictif : Glos-Sur-Risle

Départ Réel : Montfort-Sur-Risle

Arrivée : Pont-Audemer

**Speaker Officiel : Daniel Mangeas**



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Sommaire

Sommaire .....	1
Le Contre-la-montre.....	2
L'étape en ligne.....	3
Informations pratiques.....	6
Le règlement.....	8

## Officiels

**Président du jury** : Couturier Léa  
**Juge à l'arrivée** : Courtaut Annie-Claude  
**Moto arbitre** : Dumontier Kévin  
**Arbitre** : Pointeau Cédric  
**Arbitre** : Delimauges Danielle  
**Chronométrateur** : Delimauges Danielle  
**Service médical** : ambulance Devilloise  
**Médecin** : Dumont Peggy  
**Poste de secours** : pompiers Pont-Authou  
pompiers Pont-Audemer  
**Hôpitaux** : **Pont-Audemer** : 02-32-41-64-64  
**Bernay** : 02-32-45-63-00

## Présentation

La Classique de la Risle est une course cycliste nationale junior.  
Elle est créée par l'Association Souvenir Philippe Yon, en hommage à ce dernier, décédé en Juin 2023.  
2024 est la première édition.



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Le contre-la montre:

Km	Itinéraire détaillé	Course	Course
Parcours		à 40km/h	à 45km/h
<b>0</b>	Saint-Philbert Sur Risle	D47	
	Le Quesney Saint-christophe Sur	D98 Condé	
	Saint-Christophe- Sur-Condé	Route de Condé	
<b>8km600</b>	Condé-Sur-Risle	D39	9h13 9h11

## Plan

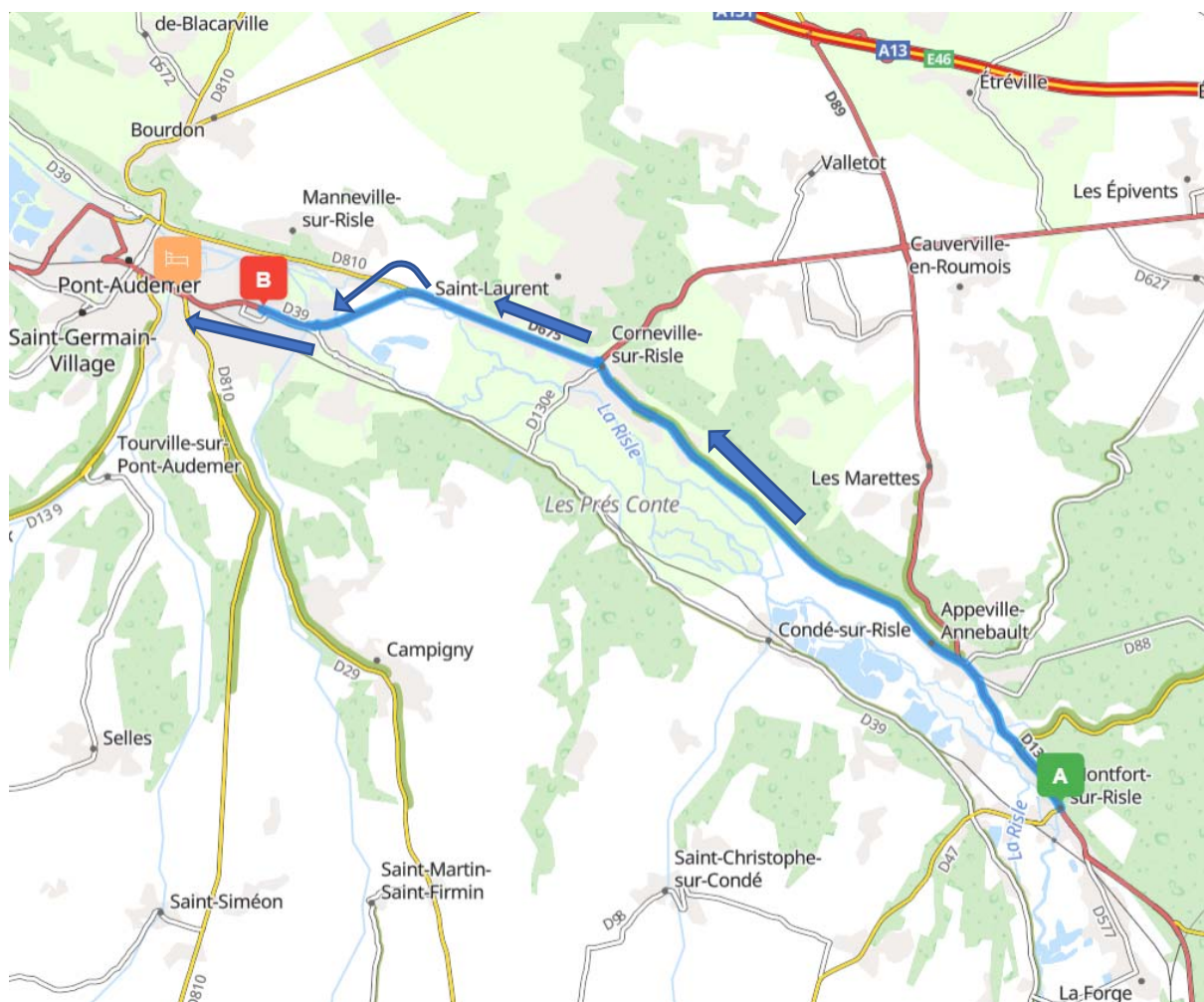






# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

Circuit N°2 : Montfort-sur-Risle/Pont-Audemer



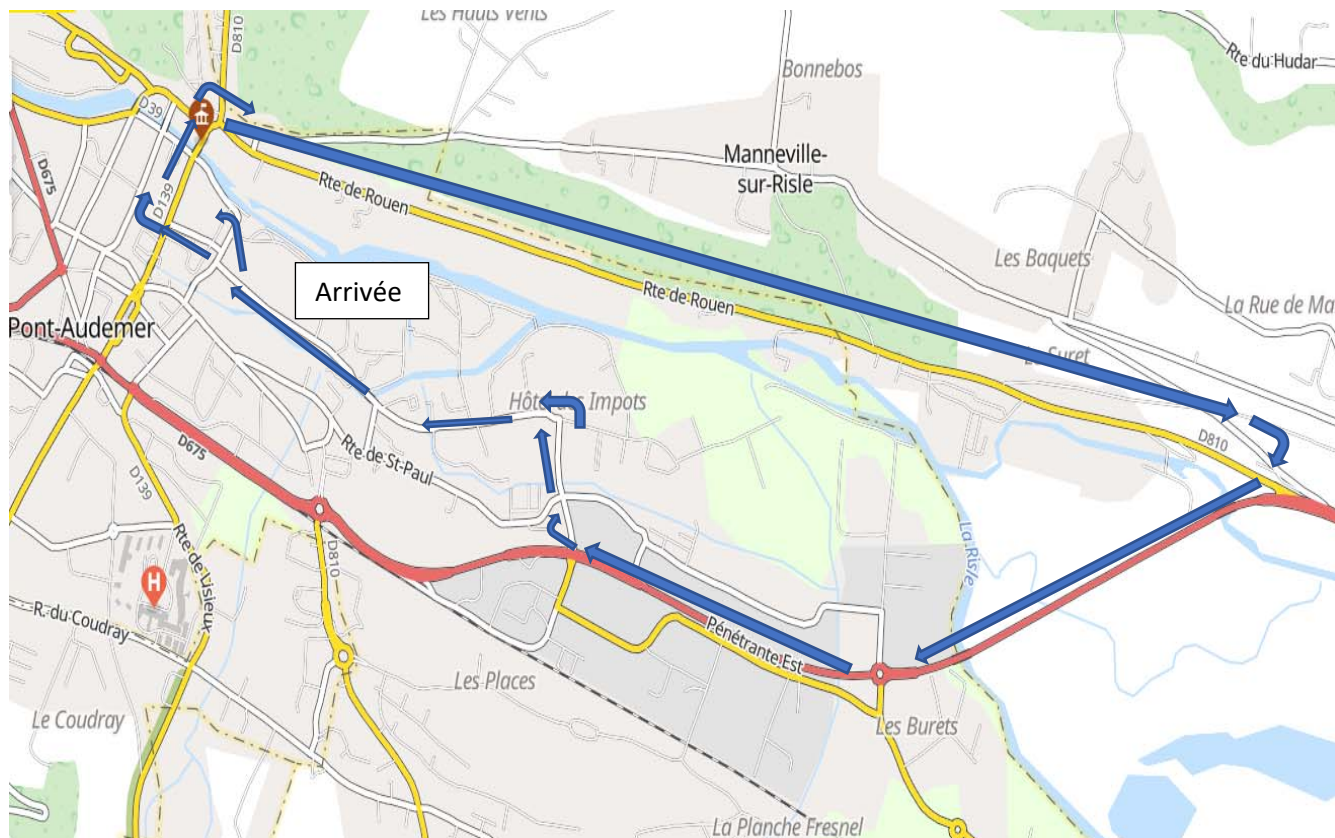
Distance : 13km

4

# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon



## Circuit N°3 :Pont-Audemer



Distance : 35km

7kmx5



# « La Classique de la Risle »

## Souvenir Philippe Yon

### Informations pratiques

#### Hébergement et restauration du samedi soir

**Armony Hotel** : Rue Saint Exupéry - Zac De Quicangrogne, 27310 Bourg-Achard

Tel : **02 32 20 20 50**

**Hôtel Acadine**,: 12 Rue du Président Georges Pompidou, 27500 Pont-Audemer

Tel : **02 85 29 66 66**

**Oncle Scott** : 4 place Général Gallieni 27500 Pont-Audemer Tel : **02 78 08 40 00**

Dimanche 21Avril 2024	<b>7h30 à 8h15</b>	Permanence & dossards	Annexe Mairie de ST Philbert
	<b>9h00</b>	Départ CLM	D47 Rue Augustin Hébert
	<b>A partir de 10h45</b>	Repas	Salle Gérard Comellas à Montfort Sur Risle
		Pose/Dépose Radio	Aires de départ/Arrivée Glos/Pont-Audemer
	<b>13h</b>	Réunion DS	Annexe Mairie de Montfort S/Risle
	<b>13h45</b>	Présentation et signatures des coureurs	Podium
	<b>14h30</b>	Départ fictif	Mairie de Glos Sur Risle
	<b>14h45</b>	Départ réel arrêté	45 Rue Saint-Pierre Montfort Sur Risle



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Informations pratiques

### Restauration du dimanche midi

Salle Gérard Comellas à Montfort-Sur-Risle : Retrait des tickets à la permanence dimanche matin à St-Philbert Sur Risle

Repas à 15€ (ouvert à tous) à partir de 10h45 : Réservation obligatoire

Afin de pouvoir réserver vos repas, le règlement doit nous être parvenu au plus tard le 18 Avril à l'adresse suivant : Mme Brigitte Rangée 169 Route de Lieurey 27450 St-Georges Du Vièvre

- Mail : [martial.rangée@wanadoo.fr](mailto:martial.rangée@wanadoo.fr)
- Téléphone : 0615572013

### Plan de Montfort-Sur-Risle







# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Règlement

### Article 1. Organisation

L'épreuve est organisée par l'Association Souvenir Philippe Yon, sous contrôle du VC Grand-Bourgtheroulde, sous les règlements de la Fédération de Cyclisme. Elle se déroule le 21 Avril 2024.

### Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes U19.

Elle est inscrite au calendrier national des épreuves fédérales U19 1.14

- Matin : C.L.M individuel de 8.6km (départ 9h toutes les minutes)
- Après-Midi : Etape en ligne de 108km (Départ fictif 14h30 : 4x15km+ transition de 13km+5x7km)

### Article 3. Participation/Engagement

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est couverte à titre individuel ou en équipe (5 coureurs minimum).

Engagement web, via le site de la FFC via Cyclaweb, clôture des engagements le 18 Avril 2024.

### Article 4. La Permanence

La permanence se tiendra le Dimanche 21 Avril 2024 de 7h30 à 8h15 à l'annexe de la mairie de Saint-Philbert-Sur-Risle : confirmation des partants, retrait des dossards, plaques de cadre et transpondeurs (par les responsables d'équipes ou les coureurs en individuel), organisée suivant le règlement FFC. (Un chèque de caution de 100 € pour les transpondeurs sera demandé)

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du collège des Commissaires, est fixée à 13H à l'annexe de la Mairie de Montfort Sur Risle.



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Règlement

### **Article 5. Présentation.**

Une présentation des coureurs aura lieu à partir de 13h45 à la mairie de Glos Sur Risle

### **Article 6. Radio-tour**

Les informations course sont émises sur la fréquence (157.550)

Retrait des radios sur l'aire de départ et retour sur l'aire d'arrivée.

### **Article 7. Modalités de ravitaillement**

La zone de ravitaillement sera à la sortie de Montfort-Sur -Risle sur le circuit N°1 (côte d'Illeville Sur Montfort D 91) et Rue des Déportés à Pont-Audemer sur le circuit N°3. Chaque zone de ravitaillement se fera succéder par une zone de déchets. Le ravitaillement sera autorisé à partir du 30ème KM et jusqu'à la fin du deuxième tour sur le circuit final.

### **Article 8. Véhicules suiveurs d'équipes**

Pour pouvoir suivre la course avec un véhicule suiveur, l'équipe devra être constituée de minimum 5 coureurs.

### **Article 9. Assistance technique neutre**

Le service est assuré par les véhicules Shimano.

### **Article 10. Délais d'arrivée**

Le délai d'arrivée est fixé à 10% (25% pour le contre-la-montre). Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des Commissaires en consultation avec l'organisateur. De plus, tout coureur arrivant à plus de 10 minutes de la tête de course à l'entrée du circuit final sera arrêté.



# « La Classique de la Risle »

## Souvenir Philippe Yon

### Règlement

#### Article 11. Classements

- **Classement Général** :

L'attribution du maillot de leader s'effectuera à l'issue des 2 étapes au cumul des temps du CLM et de la course en ligne.

- **Classement Meilleur Grimpeur** :

Un classement du meilleur grimpeur sera disputé à chaque passage dans la côte d'Ecaquelon  
L'attribution des points à chaque classement du meilleur grimpeur sera de 5-3-2-1 points. En cas d'ex-aequo, les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC).

- KM 11 côte d'Ecaquelon
- KM 26 côte d'Ecaquelon
- KM 41 côte d'Ecaquelon
- KM 56 côte d'Ecaquelon

- **Classement des points chauds** :

Un classement des points chauds sera disputé à Montfort Sur Risle aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> passages, ainsi qu'aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> passages sur la ligne d'arrivée .

L'attribution des points à chaque classement des points chauds sera de 5-3-2-1 points. En cas d'ex-aequo, les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC).

- Km 15
- Km 45
- Km 73
- Km 87



# « La Classique de la Risle »

## Souvenir Philippe Yon

### Règlement

- **Classement du combiné :**

L'attribution du maillot du combiné s'effectuera avec l'addition des points du classement du meilleur grimpeur et des points chauds. En cas d'ex-aequo, les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC).

- **Classement du meilleur normand :**

L'attribution du maillot s'effectuera à l'issue du classement général final (coureur évoluant dans un club normand)

- **Classement U19 1ère année :**

L'attribution du maillot U19 1ère année s'effectuera à l'issue du classement général final

#### **Article 12. Les prix**

Les prix suivants sont attribués :

- CLM : 91/15
- Etape en ligne : 107/15
- Général : 540/20

#### **Article 13. Antidopage**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à cette épreuve et aura lieu à Pont-Audemer à la Salle d'Armes.



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

## Règlement

### Article 14. Protocole

Les coureurs suivants devront se présenter au protocole à l'issue du CLM à Condé Sur Risle au podium, 10 minutes après l'arrivée du dernier coureur :

- 1<sup>er</sup> du CLM
- 1<sup>er</sup> coureur normand
- 1<sup>er</sup> coureur U19 1<sup>ère</sup> année
- 2<sup>ème</sup> du CLM
- 3<sup>ème</sup> du CLM
- 4<sup>ème</sup> du CLM

Les coureurs suivants devront se présenter au protocole final à l'issue de la course en ligne , au podium à Pont-Audemer, 10 minutes après l'arrivée :

- 1<sup>er</sup> de l'étape
- 1<sup>er</sup> du classement général
- 1<sup>er</sup> coureur normand au classement général
- 1<sup>er</sup> coureur U19 1<sup>ère</sup> année au classement général
- 1<sup>er</sup> au classement du meilleur grimpeur
- 1<sup>er</sup> au classement des points chauds
- 1<sup>er</sup> au classement du combiné
- 1<sup>er</sup> au classement du maillot des jeunes
- 1<sup>er</sup> au classement du Championnat de l'Eure

### Article 15. Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



# « La Classique de la Risle » Souvenir Philippe Yon

Contacts : Bernard Briens /VC Grand Bourghteroulde/[bernard.briens@orange.fr](mailto:bernard.briens@orange.fr)/0622762750

Jean-Philippe Yon/ [jphyon@orange.fr](mailto:jphyon@orange.fr) / 0627969449

Delphine Bénard/ [benarddelphine7039@neuf.fr](mailto:benarddelphine7039@neuf.fr)/ 0615712311

